



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le 23 mai 2025

**La mise en œuvre de la réforme pour le plein emploi s'accélère en Nouvelle-Aquitaine**

Le préfet de région Étienne GUYOT a réuni à Bordeaux l'ensemble des préfets et des directeurs régionaux des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine, y compris les représentants de la Banque de France, de l'INSEE et de France Travail, pour dresser un point d'étape sur la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi en Nouvelle-Aquitaine.

Cette réforme majeure, entrée en vigueur en janvier 2025, transforme en profondeur le paysage de l'insertion professionnelle et de l'emploi avec pour objectif de réduire le chômage structurel. Elle s'appuie sur :

**> Un réseau pour l'emploi structuré et piloté**

La création de France Travail, qui succède à Pôle Emploi, et d'un "Réseau pour l'emploi" permet une meilleure coordination entre tous les acteurs. Ce réseau co-piloté par l'État et les collectivités compte désormais en Nouvelle-Aquitaine, un **comité régional pour l'emploi, installé en décembre 2024, 12 comités départementaux et 43 comités locaux**. Ces instances travaillent sur plusieurs chantiers prioritaires: levée des freins d'accès à l'emploi (accès au logement pour les travailleurs précaires, mobilités, lutte contre la fracture numérique), accompagnement des territoires en difficulté, et stratégies de soutien aux métiers en tension ou porteurs, notamment dans les secteurs de la transition écologique et numérique. L'objectif de ces instances est de décliner, en lien avec tous les acteurs mobilisables, des actions opérationnelles identifiées en lien avec les problématiques spécifiques propres à chaque territoire.

**> Un accompagnement au plus près les publics éloignés de l'emploi**

L'accompagnement se renforce pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, avec la mise en place notamment d'un parcours intensif pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, individualisé et limité dans le temps. Fin avril, France Travail comptait déjà 12 623 entrées dans ces parcours en Nouvelle-Aquitaine.

Divers leviers financiers et dispositifs sont également mobilisés, comme le **Fonds social européen (FSE+), les dispositifs nationaux de soutien à l'accès ou au retour à l'emploi, avec une territorialisation de ces dispositifs, les conventions « Insertion-Emploi » avec les conseils départementaux**, avec une attention particulière pour les jeunes et les travailleurs expérimentés de 50 ans et plus.

**> Une offre élargie de formation et d'accompagnement des entreprises pour répondre à leurs besoins**

Le rectorat de région académique, en lien avec les acteurs régionaux, travaille à l'évolution de la carte des formations professionnelles, avec un objectif de transition des offres et une implication accrue des acteurs socio-économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Le lien avec les entreprises est renforcé par des actions coordonnées grâce à des **Taskforces Entreprises** qui travaillent à la prospection coordonnée des entreprises, la promotion de l'offre de services qui ont démontré des résultats intéressants en matière d'accès durable à l'emploi (comme la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle - POEI- et l'immersion dans les entreprises), le suivi des offres non satisfaites et l'organisation d'événements de recrutement. **Ces actions permettent de former spécifiquement les demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, plus de 5 400 POEI ont été initiées en Nouvelle-Aquitaine.**

**Pour Etienne Guyot, "L'ensemble des services de l'État est totalement mobilisé dans l'objectif de faire du plein emploi une réalité concrète en Nouvelle-Aquitaine.** En renforçant la coordination au sein du nouveau Réseau pour l'emploi et en s'appuyant sur les comités territoriaux, l'État et les collectivités locales agissent de concert pour adapter les dispositifs aux spécificités locales, accompagner plus intensivement les demandeurs d'emploi et répondre aux besoins des entreprises, marquant ainsi l'entrée de la réforme dans sa phase opérationnelle."

#### **Les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine**

La conjoncture économique en Nouvelle-Aquitaine montre un rebond dans le secteur des services mais des difficultés persistantes dans le bâtiment et l'industrie. Malgré un taux de chômage régional (6,5% au 4ème trimestre 2024) inférieur à la moyenne nationale, la région fait face à une baisse de l'emploi salarié (-0,3%), de l'intérim (-4,2%) et des offres d'emploi enregistrées (-11,0%). La demande d'emploi globale (catégories ABC) a légèrement augmenté (+2,3%), notamment pour la catégorie A (+4,6%).

A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la loi pour le plein emploi prévoit l'inscription automatique à France Travail des bénéficiaires du RSA, des jeunes suivis par les missions locales et des personnes handicapées, avec l'objectif d'accompagner ces publics vers l'emploi.